

IDENTIFIER, PRÉVENIR ET SE PROTÉGER DU RISQUE VOL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA078	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1320,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 15/05/2024 au 16/05/2024
- Du 19/11/2024 au 20/11/2024

OBJECTIFS

- Visiter et analyser un risque vol, intrusion, malveillance en entreprise
- Caractériser les risques assurantiels (nature du risque, qualité du risque, vulnérabilité du risque)
- Distinguer les avantages et inconvénients des différents équipements de protection
- Analyser le rapport de vérification
- Proposer des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Exposés, diaporamas.

Des cas pratiques de vérification intrusion / malveillance illustreront le déroulé pédagogique du stage.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Identifier le risque intrusion / malveillance
 - 1. Entreprise face au risque
 - 2. Principes juridiques relatifs à la malveillance
- B. Évaluer le risque intrusion / malveillance
 - 1. Principes généraux de gestion du risque vol, intrusion, malveillance
 - 2. Démarche d'analyse et de parade
- C. Apprécier les différents équipements de protection
 - 1. Protection mécanique
 - 2. Détection électronique
 - 3. Télésurveillance
 - 4. Télésécurité
 - 5. Vidéosurveillance et contrôle d'accès
- D. Analyser les rapports de vérification et les préconisations
 - 1. Comprendre le rapport de vérification
 - 2. Faire les préconisations préventives
 - 3. Mettre en pratique les prescriptions des nouvelles règles APSAD

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats risques industriels
Risk managers
Conseillers clientèle

Courtiers
Agents généraux
Préventeurs
Ingénieurs vérificateurs
Managers techniques

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA145

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1320,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 18:05